

AVIS PUBLIC

Édition du 23 décembre 2023

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1224-2023

AVIS PUBLIC est donné:

- 1. Que lors d'une séance extraordinaire tenue le 29 mai 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1224-2023 modifiant le Règlement numéro 1154-2022 décrétant une dépense et un emprunt pour le versement d'une quote-part de bénéficiaire autre que le promoteur concernant des travaux d'infrastructures d'égouts et d'eau potable dans le cadre de la construction par le ministère des Transports de l'échangeur, intersection des routes 139 et 112, et les frais d'escompte et d'émission pour une dépense et un emprunt de 2 020 000 \$ afin d'augmenter la dépense et l'emprunt à 3 043 000 \$ ».
- 2. Que ledit règlement a reçu les approbations suivantes :
 - a. des personnes habiles à voter inscrites sur la liste référendaire de la Ville, en date des 12, 13, 14, 15 et 16 juin 2023;
 - b. l'avis d'opportunité de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 12 juillet 2023;
 - c. l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 20 décembre 2023.
- 3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
- 4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi.

Donné à Granby, ce 22 décembre 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier